



Aux responsables de l'AGTT
et des clubs genevois de tennis de table

Châtelaine, le 26 avril 2023

Modification de la formule de championnat proposée par le CTT Châtelaine

Chers responsables,

Nous nous permettons de proposer une modification de la formule de championnat selon les éléments énoncés ci-dessous.

La problématique

La formule actuelle tenant compte d'une phase B avec des poules dissociées promotions et relégations a eu un effet allant à l'encontre de l'intérêt sportif en certaines occasions.

Bien que la volonté de cette formule était de rendre plus homogène les groupes en phase B, il y a eu au contraire un effet pervers.

Dans certains groupes, le championnat fut complètement déséquilibré de part des équipes fantômes déjà sauvées de la relégation car en phase de groupe promotion : succession de match wo, d'équipes incomplètes ou avec des joueurs remplaçants de niveau bien moindre.

Notre proposition

Retour à un système selon l'ancienne formule de championnat avec des promotions-relégations entre les phases A et B.

Nous sommes bien conscient que cette proposition peut engendrer en certaines occasions des difficultés pour des joueurs qui ne peuvent changer de jour de match à la suite d'une promotion-relégation à mi-saison, mais nous considérons que l'intérêt sportif global du championnat devrait être privilégié.

Nous souhaitons que cette thématique puisse être débattue lors de l'AG du 10 juin 2023.

Avec nos sincères remerciements pour votre attention.

Pour le Comité du CTT Châtelaine
Axel Besse
Président technique